

L'ÉTOILE DU NORD

Imprimée et publiée par ALBERT GÉRAVAIS. ABONNEMENT UN AN, PAYÉ D'AVANCE 50 CTS. A LA FIN DE L'ANNÉE 75 CTS.

L'ÉTOILE DU NORD

JOLLETTE, JEUDI, 12 DÉCEMBRE 1895

Notes électorales et politiques

Aujourd'hui a lieu la votation dans le comté d'Ontario-Nord; il y a 3 candidats.

L'élection pour Huron-Ouest est fixée aux 7 et 14 janvier prochain. Dans Cardwell, la votation se fera le 24 courant.

Dans Montréal-Centre, la grande lutte entre Sir William Hingston et l'Hon. McShane se terminera le 27 Décembre.

La votation dans Jacques Cartier se fera entre M. J. A. Descaresses, candidat conservateur choisi hier dans une grande convention et M. Nap. Charbonneau, candidat de l'opposition, dont la campagne électorale est déjà fort avancée.

Sir Charles Tupper est sur le point d'arriver au Canada; il a laissé la métropole impériale la semaine dernière. Sa visite au Canada donne lieu à plusieurs commentaires.

Les uns annoncent que le voyage du Haut-Commissaire est uniquement en rapport avec les questions de l'établissement d'une ligne de Steamers rapides et d'un câble transpacifique, deux grands projets qui intéressent également l'Angleterre et le Canada.

D'autres disent que Sir Charles vient se mettre à la tête du parti conservateur pour organiser la campagne électorale.

Nous croyons que sa présence au pays servira les intérêts de l'Empire et du Canada dans les deux grandes entreprises ci-dessus mentionnées, et servira aussi les intérêts du parti ministériel dans les circonstances actuelles.

LA SESSION PROVINCIALE

Les travaux de la session sont fort avancés et les députés pourront prendre leurs vacances vers Noël. Dès samedi prochain, la chambre siégera même les samedis, pour expédier la besogne et hâter la prorogation.

Le code de procédure civile ne sera pas voté cette année; il sera laissé à l'étude jusqu'à la prochaine session.

La loi électorale et la loi des élections contestées ont subi leur troisième lecture à la chambre d'assemblée, et transmises au conseil législatif.

La clause de la loi électorale qui prescrivait la fermeture des hôtels et des magasins, la veille le jour et le lendemain d'une élection a été amendée de manière à laisser la loi actuelle en force; les hôtels et magasins de liqueurs ne seront fermés que le jour de la votation.

Il a été suggéré d'adopter la même forme de bulletin de vote que pour les élections fédérales; il y a du bon dans cette suggestion.

Le temps pour produire le bulletin de présentation d'un candidat sera depuis midi à 2 hrs, pour permettre de corriger tout bulletin qui aurait pu être refusé pour informalités et au besoin d'en préparer un autre.

Les dispositions pénales sont faites de manière à atteindre le corrupteur, comme le corrupteur et c'est juste, il n'y aurait pas d'acheteurs s'il n'y avait pas de moutons à vendre, sur le marché.

Nous donnerons des détails complets quand la loi sera sanctionnée.

L'Honorable Casgrain a introduit un bill pour permettre la nomination d'un juge additionnel pour le district de St-François. Cette mesure est motivée par l'augmentation des affaires judiciaires dans cet important district.

Le Gouvernement Greenway refuse.

Pour démentir certaines rumeurs mises en circulation par quelques journaux de Toronto, à l'effet que la question des écoles allait être réglée par le gouvernement de Manitoba, l'Honorable Greenway a auto-

risé la publication d'une déclaration niant catégoriquement la chose et annonçant que "sur la question du rétablissement des écoles séparées, le gouvernement manitobain ne fera pas de compromis."

Le devoir du gouvernement fédéral devient de plus en plus impérieux et pressant.

Cercle agricole.

L'élection des officiers du cercle agricole de la paroisse de St Charles Borromée de Joliette, a donné le résultat suivant:

MM. J. B. A. Richard, D. Gaudet, Louis Basinet, Chs. Rivet, D. Cornélius, Ad. Rouleau, Jos. Mercil, fils, sur proposition de M. Narcisse Champagne secondé par M. Alphonse Fontaine.

Congrégation des hommes

A une assemblée générale et annuelle de la Congrégation des hommes, "de la Ste-Vierge" de la ville de Joliette, tenue le 2 décembre 1895, il a été procédé à l'élection des officiers, pour l'année courante qui donne le résultat suivant savoir:

Directeur spirituel, Rvd Messire P. Beaudry curé. Préfet, Gustave Derome; Secrétaire, J. J. Provost; Trésorier, J. N. A. McConville; Ass. Sec. Léon Ducharme; Ass. Trés. J. Bte Bonin; 1er ass. préfet, Henri Desmarais; 2e ass. préfet, Camille Barrette; 1er Lecteur, A. Fontaine, 1er ass. Lecteur, A. Boisjoli; 2e Lecteur, J. A. Larochelle; 2e ass. Lecteur, Jos. Crépeau.

Instructeur des approubanistes, Jos. Ducharme; Ass. instructeur des approubanistes, Geo. Desroches; Maître des Cérémonies, L. A. Derome; Quéteurs, Jos. Belleville et Onéz. Chevalier.

Conseillers: Elie Thériault, P. Flamand, C. Labrèche, Ant. Costeau, J. B. Chapdelaine, B. Vézina, André Trudeau, S. Piquette, Agapit Beaudry, Léon Deschêne, Aimé Lapalme et Jos. Bernèche. Préfets de Quartier: MM. Eus. Asselin et Chs. Leblanc.

Moderateur du chant, J. H. Renaud. Organiste, C. G. H. Beaudoin. Portiers: Onéz. Pagé, Ass. Portiers, Moïse Coutu et Omer Perreault.

Les comptes sont ensuite soumis et adoptés, montrant un débit (reçettes) \$190.00 Dépenses 135 30

Balance en banque et en mains du Trésorier..... \$54.70 Signé P. Beaudry, ptre Directeur "A. Fontaine, Sect.-Arch.

Vin à la Crésote de Hêtre et aux hypophosphites du Dr Ed. Morin guérit la toux, bronchite, asthme, catarrhe, consommation, et il fortifie en même temps les personnes faibles, débiles et leur donne l'appétit.—24 o 8f

Élection des membres, officiers de la St-Vincent de Paul.

A une assemblée générale des membres, tenue à Joliette, le 1er jour de décembre 1895, sous la présidence du Révd Messire P. Beaudry, curé et président honoraire.

A laquelle sont présents, MM. Dr M. S. Boulet, président, Chs. Leblanc, vice-président, J.-Bte Chapdelaine, trésorier et J. H. Renaud, L. A. Derome, E. Asselin, J. A. Larochelle, C. Labrèche, J. N. A. McConville, Onéz. Chevalier, U. Piché, Elie Thériault, Magloire Dufresne, Edm. Migué, Auguste Belleville, N. I. Charland et J. J. Provost, tous membres et formant un quorum.

Les nouveaux officiers sont nommés et ont été élus pour l'année 1895-96, comme suit: Chs. Leblanc, président, J. H. Renaud, vice-président, J. B. Chapdelaine, trésorier, J. J. Provost, secrét. Collecteurs dans l'église: Elie Thériault et M. Dufresne. Collecteurs dans la ville: Aug. Belleville et Gilbert Bonin.

Pour les rues St-Louis et Fabre: MM. Leprohon et Avila Charland.

St-Chs. Borromée: MM. L. A. Derome et Noel Morel. St-Viateur: MM. Ildage St-George et Trellis Gadoury.

Manseau: MM. J. N. A. McConville et Albert Gervais. Place Bourget et Lavaltrie: MM. J. A. Larochelle et Geo. Desroches. Notre-Dame: MM. C. Labrèche et Gaspard Froment.

De Lanaudière: MM. P. Chevalier, Onéz. Chevalier, Elie Thériault et André Perreault.

St Antoine et Carrières: MM. J.-Bte St-George et Henri Desmarais. Côté Nord Rivière: MM. Evang. Joly, Xavier Flamand et Jos. Lévesque.

Les Conseillers: MM. E. Asselin, Dr Boulet, L. A. Derome et U. Piché.

Aux Révds Sœurs de la Providence est confié la visite des malades. Et la séance est levée.

LAVALTRIE

A une assemblée des fabriciens tenue à la sacristie dimanche, le 8 du courant, M. Pierre Miron, cultivateur, a été élu marguillier à l'unanimité.

Le froid intense de ces derniers jours a eu pour effet de faire couvrir le fleuve d'une glace solide. Le pont est même formée à Lavaltrie depuis dimanche dernier. C'est la seconde fois depuis trente ans que le pont de glace se forme aussi à bonne heure.

Ce qu'il y a de charmant pour ceux qui ont à voyager, c'est que les chemins sont splendides. Bien malencontreux serait le dégel qui viendrait tout gâter.

Depuis qu'il est question dans Joliette d'avoir un chemin de fer électrique pour mettre cette ville en communication avec le fleuve, Lavaltrie se prend à espérer que le terminus de cette voie pourrait être fixé avec avantage sur ses rives. Pourquoi cette espérance ne deviendrait-elle pas la réalité?

Les Scrofales, cette infection du système si redoutée, trouvent dans la Salsepareille d'Ayer une guérison radicale.

JOSEPH HOMOND, vs. MAXIME HOMOND,

UNE ACTION NÉGATOIRE.

Les conclusions du demandeur-maintenu, chaque partie payant ses frais.

Les détails pour exécuter les jugements ont été réglés à l'amiable et les parties se sont séparés bons amis.

C. A. CORNELIER pour le Demandeur, J. A. RENAUD pour le Défendeur.

STE-BÉATRIX

Le Gouvernement Provincial de Québec, par l'entremise de l'Hon. Commissaire des Terres de la Couronne vient de nommer M. A. H. Ladouceur, garde-chasse et garde-pêche, pour le comté de Joliette. Le garde-chasse voit à l'exécution des lois de chasse et de pêche dans le comté. Il poursuit, lui-même, en cas de contravention dont il a connaissance, ou qui lui est dénoncé. Il est tenu de visiter le territoire soumis à sa juridiction, aussi souvent qu'il en est requis, afin de recueillir des informations, et d'en faire rapport.

Le département des Terres de la Couronne tient à ce que son officier soit très sévère dans l'application de la loi concernant la chasse ou la pêche.

Le gouvernement provincial et les chemins de fer

Du rapport du directeur des chemins de fer, que nous trouvons dans le rapport général annuel du Commissaire des Travaux publics de la province de Québec pour 1895, il ressort clairement que ces travaux, d'une nature si coûteuse pour le trésor public, tirent à leur fin, et qu'après le premier juillet 1896, si la législature n'entend pas le délai accordé pour obtenir les subsides, la province se trouvera virtuellement déchargée de toutes les obligations créées par divers statuts, dont quelques-uns remontent à plus de vingt années en arrière.

Cette première période de la politique des chemins de fer suivie par tous les gouvernements depuis près d'un quart de siècle et qui consistait à accorder des subsides aux chemins de fer, suivie par tous les gouvernements depuis près d'un quart de siècle et qui consistait à accorder des subsides aux chemins de fer, sans espoir d'aucun remboursement, sera close.

La politique constante de ce ministère, dirigé par l'hon G. A. Nantel, appuyée vigoureusement par le gouvernement Taillon, a été d'étendre le plus tôt possible les obligations créées en faveur de compagnies tout à fait impuissantes, ou au moins incapables de construire leur ligne dans les délais prescrits par la loi, pour favoriser, aider de toutes nos forces, les entreprises d'une importance générale et qui ont donné signe d'initiative en dehors de l'action du gouvernement.

L'an dernier, le chiffre des subventions non périmées auxquelles le gouvernement pouvait alors être appelé à faire honneur, s'élevait à \$1,854,096,58.

Or, du 1er octobre 1894, au 1er octobre 1895, le ministère du Trésor,

sur recommandation faite dans des rapports soumis au Conseil Exécutif, a payé à un certain nombre de compagnies de chemins de fer en compte de leurs subventions non-périmées, diverses sommes dont le total s'éleva à \$771,995,12.

Maintenant, si on déduit ce grand total des paiements faits durant les derniers 12 mois écoulés, des \$1,854,096,58, il ne resterait plus qu'une balance de \$1,082,101,46 sur le chiffre entier des subventions non-périmées et des obligations existantes demeurant encore au débit du budget provincial à cette date du 1er octobre.

Cette balance de \$1,082,101,46 va, cependant, être réduite au chiffre de \$1,048,461,02, par suite des réductions faites depuis le 1er octobre 1894: 1o, d'une différence en moins de \$7,324,93 à régler sur les \$16,566,66 approximativement chargés au crédit de Dame veuve Duchesnay, sur la balance périmée du subsides accordé au chemin de Grand Oriental; et 2o, de la somme de \$32,000 au compte de ce dernier chemin de fer, comme étant payable à la banque Union, à Québec, et par suite de l'augmentation faite depuis le 1er octobre 1894, d'une somme de \$5984,49 pour intérêts, à 4 0/0, accrus depuis le 30 novembre 1889 jusqu'au 23 de février 1895, sur les \$28,546, payables à la Banque d'Ontario sur les subsides échus au chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

En sorte que, par le fait du paiement par le Trésor des \$771,995,12 et des réductions et de l'augmentation que nous venons de signaler, le surplus des subventions non-périmées et encore exigibles, suivant les lois en force, à venir au 1er octobre courant, se trouve réduit au chiffre \$1,048,761,02.

St-Jacques de l'Achigan

A l'heure où nous mettons sous presse, une dépêche téléphonique de St-Jacques l'Achigan, nous apprend qu'une assemblée composée de 1000 à 1200 personnes a lieu cet après-midi, dans une des maisons de M. Damase Forest, l'Hon. M. Laurier est présent, accompagné de M. Israël Tarte. Détails au prochain numéro.

STE-ELIZABETH

M. Onézime Thibodeau, père est décédé le 25 Novembre dernier à la résidence de M. Pierre Adam, à l'âge de 66 ans.

La Revue Canadienne

Nous voyons par les tables contenues dans le numéro de décembre de la Revue Canadienne que, dans le cours de sa 31e année, cette excellente publication a donné 31 gravures artistiques, 23 portraits, 98 gravures d'illustrations.

Parmi les artistes dont la Revue Canadienne a reproduit et étudié les œuvres, nous remarquons les noms célèbres de Paul Delaroche, Gustave Doré, Michel Ange, Murillo, Raphaël et d'une vingtaine de grands maîtres.

La table des matières avec noms d'auteurs fait voir que la Revue Canadienne porte toujours bien son nom. On y voit en effet les noms de tous nos principaux écrivains: Pamphile Lemay, Dom Paul Benoit, le Rcv. P. J. Carrier, L. A. Prud'homme, A. B. Routhier, J. Royal, l'abbé G. Bourassa, l'abbé N. Degagné, N. E. Dionne, le P. Paul V. Charland, Alphonse Leclair et une foule d'autres.

MM. Beauchemin & Fils, propriétaires-administrateurs de la Revue Canadienne annoncent à leurs abonnés que l'encouragement qu'ils ont reçu du public ami des lettres, leur permet de réduire le prix d'abonnement de \$2.50 à \$2.00.

A ce prix réduit, la 32e année de la Revue sera plus élagante et plus intéressante que toutes celles qui l'ont précédée.

C'est un beau succès bien mérité. Toutes nos félicitations.

Avis aux cultivateurs de tabac

M. J. U. Gervais, commerçant de tabac à l'honneur d'informer les cultivateurs qu'il achète actuellement le tabac de la nouvelle récolte, au plus haut prix du marché. Inutile de se présenter avec des tabacs qui n'ont pas mûri. Entrepôt voisin du Palais de Justice.

La misère en Italie

Un professeur de médecine, M. Celli, vient de prononcer à l'occasion de la réouverture des cours de l'Université de Rome, un discours très navrant sur les conditions actuelles de l'hygiène dans la grande péninsule. Les renseignements qu'il fournit ont de quoi faire réfléchir ceux qui ont pour mission

de protéger autant que faire se peut l'humanité contre les souffrances et les maux qui les engendrent. Sur les 69 provinces dont se compose l'Italie, 64 sont infectées par la "malaria", qui tue environ 15,000 personnes par année. Et sait-on combien dépense le gouvernement par année pour assainir les terres incultes et infestées? Rien que dix millions, quand il prodigue le triple pour le maintien de l'Erythrée.

La phthisie fait mourir chaque année en Italie, 60,000; la fluxion de poitrine, 75,000. Une mortalité aussi forte est due nécessairement à la misère et à la pauvreté qui sévissent au sein des classes inférieures de la population. Dans certaines provinces, le paysan et l'ouvrier sont obligés de se passer de pain et de se nourrir exclusivement soit de maïs dans les mauvaises années, de châtaigne et même de glands. Quoi d'étonnant que le rachatisme frappe 4 pour cent des enfants qui fréquentent les écoles publiques et que le chiffre des invalides et des réformés parmi les recrues augmente continuellement? A Pastoria il est de 27 p. c.; à Caserte et à Catane, de 60; à Sassari, de 65, presque les deux tiers. La misère de l'ouvrier et du pauvre est aggravée par l'insuffisance des salaires.

Le paysan italien entre lui et sa femme, dit M. Celli, n'arrive souvent qu'à gagner 435 francs par année et, quand on a déduit le prix du loyer et des vêtements, il reste à peine pour la nourriture un franc par jour.

Aussi M. Celli est-il d'avis que, malgré son endurance et sa force de travail, l'ouvrier italien est si mal nourri que dans un jour il produit à égalité de temps la moitié moins qu'un Français et le quart de ce que produit un Anglais. Nous ne pouvons suivre M. Celli dans son douloureux pèlerinage à travers toutes les souffrances et tous les fléaux qui accablent en Italie les classes laborieuses. "Dans beaucoup de nos régions, s'est il écrié, des milliers d'êtres humains vivent encore avec leurs animaux dans des ranières et des cavernes à la façon des bêtes fauves et sous des cabanes de paille ou des maisons de boue, comme les anciens habitants lacustres. En dehors des murs de Rome, on trouve des villages entiers construits de ces cabanes, exactement comme en Abyssinie. Dans plus de mille communes, les maisons des paysans n'ont pas de cheminée et presque partout l'hygiène intérieure des maisons est détestable."

Ce désolant tableau tracé par un homme dont on ne peut suspecter le patriotisme, ne donne-t-il pas absolument raison à ceux qui pensent que le gouvernement italien pourrait employer d'une façon bien plus utile et plus efficace les millions qu'il prodigue dans les aventures coloniales ou qu'il jette chaque année dans le gouffre insatiable du militarisme.

Vin à la Crésote de Hêtre et aux hypophosphites du Dr Ed. Morin guérit la toux, bronchite, asthme, catarrhe, consommation, et il fortifie en même temps les personnes faibles, débiles et leur donne l'appétit.—24 o 8f

Madame Domithilde Denault, que tout le monde connaît par le dévouement et le zèle qu'elle met pour l'ornementation de la chapelle de Bonsecours en cette ville doit partir le 16 décembre, pour aller à Montréal chercher les articles suivants, achetés encore avec le fruit de ses dernières quêtes de chez M. Gauthier marchand d'ornementations d'église de Montréal. Elle va chercher "Ste-Geneviève de Paris, Ste-Elisabeth de Hongrie en tableau de 9 pieds de longueur et 5 de largeur et cadre doré de 6 pouces de largeur." C'est quelque chose de magnifique; et de plus St-Antoine de Padoue de 4 pieds de hauteur ainsi que les brayettees en or et chandellier 4 pour le salut du Très Saint Sacrement. Madame Denault est vraiment une femme extraordinaire dans son genre, il y a plusieurs années cette dame courageuse et pleine d'énergie avait entrepris d'orner le temple de Notre Dame de Bonsecours au moyen des quêtes à cette fin dans quelques jours, elle aura le plaisir de voir sa louable entreprise couronnée d'un plein succès. Mme Denault remercie beaucoup tous ceux qui ont bien voulu l'assister dans son œuvre en lui donnant quelque chose.

COMMUNIQUÉ.

M. Wellington Bélaïle de cette ville annonce au public qu'il tient un écurie de louage à la résidence de M. Auguste Belleville. Bons chevaux, et bonnes voitures à la disposition de tous. Les prix sont des plus réduits. Allez voir M. Bélaïle et vous serez bien servis.

Profession religieuse Nous avons le plaisir d'apprendre que trois de nos jeunes demoiselles appartenant à nos premières familles, vont faire profession religieuse comme Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, de Montréal; ce sont mesdemoiselles Verchères Leprohon, fille de M. Alfred Leprohon; Antoinette Coffin, fille de feu F. B. Coffia; Alice McConville, fille de M. Alfred McConville, avocat.

PERDU

Samedi le sept courant, un cheval avec voiture bob sleigh plusieurs effets dans la voiture est parti de l'hôtel Lafrance et n'a pas été retrouvé depuis. Celui qui en aurait eu des nouvelles pourrait s'adresser à M. Pete Lafrance, hôtelier, Joliette.

LE FIGARO

Revue mensuelle, humoristique, littéraire et sociale. Grand format de 16 pages, papier de luxe, couverture lithographiée, 75 gravures, etc. Abonnement: un an, \$1.00; six mois, 50 cents.

Sommaire du premier numéro— Décembre—: Notre Programme—Dizain couchant de Siècle—Chaque Chose a son temps—Le "Figaro" aux Jeunes Poètes et Littérateurs—Il faut croire aux Somaux—Méfiez-vous des femmes—En promenade—Proverbes Algériens—Pauvres Amoureux—Souvenirs de Garrison—Concessions Conjugales—Hantises de la Nuit—Chronique d'outre-mer—Les Miettes de l'Histoire de Napoléon 1er—Page des Dames—Comme on est Volé—Aux jeunes Filles—Page des Enfants—Aux Jeunes Lecteurs—Histoire du Méchant Petit Paul—Concours, etc. Poésies: La Chanson du Figaro, Un Changement S. V. P., Chanson triste—Frontispice: Mariage de Figaro, Tableau de C. Becker.

LE FIGARO est en vente dans tous les dépôts des journaux des Etats-Unis et du Canada, à 10 cents le numéro. On demande des agents dans tous les centres canadiens des Etats-Unis et du Canada. Salaire de \$3 à \$5 par jour aux agents compétents. Adressez toutes communications relatives à l'administration ou à la rédaction du FIGARO au directeur, Urbain J. Ledoux, Biddeford, Maine, U. S. A.

FIERI FACIAS DE TERRIS.

Cour Supérieure. Joliette, à savoir: SAELIX MI- No. 2668. SAEL TRU-DEAU, marchand, de la paroisse de Bienheureux Alphonse de Rodriguez; contre HORMISDAS TESSIER, cultivateur, du même li-u.

1o Un terrain faisant partie du lot désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Bienheureux Alphonse de Rodriguez, sous le numéro dix (10), du troisième rang des augmentations du canton Kildare; borné à son nord-ouest par la quatrième rang des augmentations du canton Kildare; borné au nord-ouest par le quatrième rang des dites augmentations, au sud-ouest par Gilbert Brisson ou représentants, au nord-est par Samuel Steinson ou représentants, et au sud-est par le lac Long.

2o Un terrain faisant partie du lot désigné aux dits plan et livre de renvoi officiels, sous le numéro neuf C, du dit troisième rang; borné au nord-ouest par le lot numéro neuf B, du dit rang, au sud-ouest par le lot numéro neuf, du dit rang, vers l'est par le lac Long, et vers le sud-est par le résidu du dit lot appartenant à Joseph Richard.

3o Une terre désignée aux dits plan et livre de renvoi officiels, sous le numéro neuf B (9 B), du dit troisième rang.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Bienheureux Alphonse de Rodriguez, le VINGT-SEPTIEME JOUR DE DECEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi. Le dit bref rapportable le trentième jour de décembre prochain.

A. M. RIVARD, Shérif. Bureau du Shérif, Joliette, 8 octobre 1895.

Au Public!

Avez vous besoin d'une bonne carriole, d'un bon sleigh dans les derniers goûts, avec siège changeant de pose? Rendez-vous faire vos achats chez M. Tho Lemay, voiturier, rue St-Louis, Joliette, vous épargnerez votre argent, et aurez de bonnes et élégantes voitures. Vu la rareté de l'argent, Monsieur Lemay a fait des contrats avantageux, avec des ouvriers très habiles, pour la fabrication de ses voitures et est en mesure d'offrir des charces extraordinaires au public acheteur.

Une visite est respectueusement sollicitée. Réparations en tout genre exécutées promptement et à bon marché.

De plus, les personnes qui désirent avoir des voitures d'hiver de second main, en trouveront un bon choix en s'adressant à M. Thomas Lemay. 12 déc. 4f.

Abonnez-vous à L'ÉTOILE DU NORD, 50cts par année seulement.

AUTOUR DU MONDE

C'est une vérité bien consolante et bien honorable pour le cultivateur, qu'il a Dieu lui-même pour collaborateur.

Le Haut Commissaire canadien à Londres, Sir Charles Tupper, est attendu au Canada dans peu de jours.

Sir William Hingston a accepté la candidature pour le siège aux Communes de Montréal Centre, laissé vacant par la nomination de l'hon. M. Curran aux fonctions de juge.

Guérison à Chicoutimi

UN PARI DES MILLIERS DE CAS SEMBLABLES

DR ED. MORIN & CIE., Québec. Messieurs, C'est avec plaisir que je certifie en faveur de votre Vin à la Crésote de Hétre qui m'a sauvée d'une maladie mortelle.

Mme F. E. SAUCIER, Chicoutimi.

NAISSANCE

—A Joliette, le 7 décembre courant, l'épouse de M. Louis Arnaud, chauffourier, un fils, qui reçut au baptême les noms de Joseph-Albert.

MARIAGE

—A Ste-Marie Salomé, le 4 décembre courant, M. Narcisse Parent, de Ste-Ambroise de Kildare, conduisit à l'autel Mlle Méline Léveillé.

DECES

—A Joliette, le 10 décembre courant, Marie-Rose-Elmina, enfant de M. Alfred Bonin, à l'âge de 12 mois.

—A Joliette, le 9 du courant, Marie Rose, enfant de M. Zénon Bonin, à l'âge de 19 mois et demi.

LE SAMEDI

JOURNAL HEBDOMADAIRE Illustré, Humoristique Littéraire et Social

20 PAGES DE MATIÈRE A LIRE

4 pages de Musique inédite, chaque semaine—Chronique des Modes, par "Françoise"—Littérature—Poésies—Bons mots—CRIME D'ORGÈRES, par Louis Létang—Devinettes—Problèmes d'Échecs et Jeux d'Esprit avec primes spéciales.

Un numéro spécimen adressé franco sur demande. En vente dans tous les dépôts de journaux.

Abonnement: Un an, \$2 50; Six mois, \$1 25. Strictement payable d'avance.

POISSON, BESSETTE & CIE, 516 Rue Craig, Montréal.

Epiceries, vins et liqueurs

Camille Barrette

Annonce à ses pratiques et au public en général qu'il a considérablement augmenté son assortiment, et est en position de vendre à des prix défiant toute compétition.

Une visite est sollicitée. O. BARRETTE, Epicier, Coin des rues Notre-Dame et St-Charles 12 déc. 4f.

Nous n'avons pas encore complètement épuisé notre édition populaire de "Joliette Illustré," quoique nous en vendions encore, chaque jour, de nombreux exemplaires.

ECHOS DE JOLIETTE.

—Il fait un froid intense depuis quelques jours.

—Une grande retraite préparatoire à la fête de Noël commencera mardi, le 17 courant.

—N'oubliez pas que M. le dentiste Mercier réside maintenant à Joliette, rue St-Charles Borromée.

—Un assortiment considérable de cartes pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An, est en vente au magasin de A. Gervais.

—La séance qui devait être donnée mardi et mercredi de cette semaine, à l'Institut, n'a pas eu lieu à cause de la maladie de l'un des acteurs.

—M. J. H. Langlois, assistant-gérant de la Cie d'assurance "London et Lancashire," était à Joliette hier, et nous a fait l'honneur de sa visite à nos bureaux.

—Perdu.—Un trousseau de clefs a été perdu, à partir du pont des Dalles, à chez M. Ed. Dugas, barbier. La personne qui les trouvera voudra bien les remettre à ce bureau.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce relative "aux souscriptions pour la raffle d'un tableau historique de cinq comtés," la propriété de Madame H. Mercier.

—Messieurs les curés et les maisons d'éducation pourront se procurer à la librairie de A. Gervais, Joliette, les Ordes pour 1896. Ordes pour prêtres, 25 cts., Ordes pour chantes, 10 cts.

—MM. Martial Leprohon & Cie., marchands de fer, ont reçu cette semaine, un Job lot de grelots de toutes les grandeurs qui seront vendus à 50 cts dans la piastre. Profitez-en tous.

—6,000 cigares de tous les prix, et par petites boîtes de 25, ont été reçus ces jours derniers, au magasin de Albert Gervais. Ces cigares sont bons et se vendent pour 60 cts., 90 cts et \$1,00 la boîte.

—Collège Joliette.—Les élèves de cette institution sont à préparer une grande séance dramatique et musicale, pour le 2 janvier prochain à 2 heures A. M. On jouera "Don José" tragédie en 4 actes et 5 tableaux, et "Le Trans-formisme" comédie en deux actes.

—Les dames et demoiselles qui désirent du parfum pour les fêtes, n'auront qu'à se présenter au magasin Liard & Chaput, où elles recevront gratis, une bouteille d'excellent parfum pour chaque achat d'un chapeau garni, de la valeur de \$1,00, \$1,50 et \$2,00.

—A la dernière assemblée des membres de l'Ordre des Forestiers Catholiques, tenue mardi, M. Isaac Asselin, de St-Alphonse, a été initié comme nouveau membre. M. Ern. St-Barrette a subi favorablement l'épreuve du ballottage et M. Césaire Corbail, membre de la Cour du Sault aux Récollets, a été transféré et admis membre de la Cour St-Barthélemy, No 2 9, Joliette.

—Le bazar annuel au profit de l'Hôpital St-Eusèbe, de cette ville, aura lieu les 14 et 15 janvier prochain.

Nous ne pouvons trop encourager cette œuvre éminemment recommandable. La charité est la vertu aristocratique de la population de cette ville, et les preuves qu'elle a données par le passé sont un sûr garant du succès de ce bazar cette année.

"Qui donne aux pauvres, prête à Dieu."

—Le Rvd M. A. Pelletier, Ptre., autrefois professeur au Collège Joliette et aujourd'hui vicaire à Salem Mass. E. U., est actuellement en promenade chez son père M. P. Pelletier de Ste-Ambroise de Kildare. M. Pelletier est venu faire une visite à son Alma Mater et à ses amis de Joliette et se déclare enchanté de son nouvel emploi et nous dit beaucoup de bien de nos compatriotes de là-bas.

—M. Azaré Boucher, marchand de chaussures, à l'enseigne de la "Boule Rouge", vis-à-vis le marché, à Joliette, annonce à ses pratiques et au public en général, qu'il n'est pas pour discontinuer le commerce au printemps, ni qu'il vend ses chaussures en l'as du prix coûtant; cependant, avant d'ach. r. il vous invite d'aller le voir pour connaître ses prix et voir son stock. Vous serez convaincu que c'est à la "Boule Rouge" que l'on peut se chauffer à bon marché. 12 d 3f

—Lundi prochain, le 16 décembre courant, M. M-xime Bourdon, cultivateur de la paroisse de Ste-Elisabeth, comté de Joliette, fera vendre par encan, tous ses instruments d'agriculture, bêtes à cornes comprenant 25 vaches à lait dont 12 sont enrégistrées et de pure race, 25 moutons enrégistrés, 15 porcs enrégistrés, 4 ou 5 bons chevaux et une foule d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer. L'encan commencera à 9 heures A. M. Le tout sera vendu sans réserve.

—M. Odilon Beaupré, marchand de chaussures à Joliette, annonce au public du district de Joliette, qu'il a décidé d'abandonner de tenir magasin de chaussures et qu'il veut à tout prix écouler son fonds de commerce d'ici au printemps prochain. Ainsi toutes les personnes qui ont besoin de chaussures en tous genres, devront s'empresser d'aller voir M. Beaupré, ils y trouveront leurs profits. Le tout se vendra à grand sacrifice. Ne manquez pas l'occasion qui vous est offerte et profitez-en tous. De plus, toutes les personnes endettées envers M. O. Beaupré, sont priées d'aller payer leur compte d'ici à quelque temps. 5d6c.6f

Le vin St-Michel est le plus efficace, le plus puissant et le plus recommandé des toniques et des stimulants. Il est prescrit par tous les médecins les plus éminents de l'univers. Il convient à toutes les classes et à tous les âges. Il est indispensable pour les enfants ayant la constitution chétive; aux hommes ayant le sang appauvri ou vicié par des maladies; à tous les vieillards débiles. Il s'adresse particulièrement aux femmes faibles, anémiques, dyspeptiques, pâles.

VIN ST-MICHEL

En faisant usage de ce stimulant si renommé, le sang circule coloré et chaud, la digestion devient facile, l'esprit se réveille, les forces décuplent, l'appétit et le sommeil meilleurs enfin grâce à ce cordial par excellence, la vie s'écoule de la manière la plus douce et la plus heureuse, sans s'inquiéter des maladies. Dose, un verre à vin avant et après chaque repas, et le soir avant de se coucher.

FAITES LES FRIRE dans la Cottolene

Faites frire vos aliments dans la Cottolene au lieu de saindoux et ils n'auront pas ce goût gras et "riche" qui fait tant de mal aux dyspeptiques. Le goût sera délicieux au lieu de rance et les aliments vous feront du bien.

La véritable Cottolene porte la Marque de Fabrique "COTTOLENE" avec une tête de bœuf dans une couronne de fleurs de cotonnier sur chaqueseau Fabriquée seulement par THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Wellington and Ann Sts., MONTREAL.

SOUSCRIPTIONS

Grand Tableau Historique DE L'Assemblée des Cinq Comtés La Propriété de Madame Honoré Mercier.

Valeur \$2,000. Billets de souscription \$1.00 TIRAGE PROCHAINEMENT.

Les amis de Madame Mercier voudront bien remplir le Bulletin de Souscription qui suit et l'adresser au COMITÉ DE SOUSCRIPTION, MONTE NATIONAL, MONTRÉAL

Veillez recevoir la somme de \$..... et m'adresser comme suit..... billets de souscriptions. Nom et prénoms..... Adresse..... Lettre enrégistrée

VOICI POURQUOI ON DEVRAIT ASSURER SA VIE DANS LA Union Mutual Life Insurance Company DE PORTLAND, MAINE.

- 1ère—Parce qu'elle possède un actif bien placé de..... \$6,597,336,30
2me—Parce qu'elle a un surplus au taux de 4 1/2 pour cent, de... \$727,200,00
3me—Parce que son dépôt au Gouvernement, à Ottawa, pour la protection de ses porteurs de Polices Canadiennes, est de \$515,749.
4me—Parce qu'elle transige des affaires en Canada depuis 47 ans.
5me—Parce qu'elle ne discute jamais les réclamations légitimes.
6me—Parce que ses polices sont les plus libérales du marché.
7me—Parce que ses polices sont incontestables après une année de leur émission.
8me—Parce que ses polices donnent droit, après trois ans, aux bénéfices de la Célèbre Loi de Non-Confiscation du Maine.
9me—Parce qu'elle a payé, en vertu de la loi de l'état du Maine interdisant la confiscation des polices, au-delà de \$500,000 de polices dont les primes n'avaient pas été payées depuis plusieurs années, même depuis 10 ans, chose que fait nulle autre compagnie.
10me—Parce que ses paiements à ses assurés depuis sa fondation, dépassent \$28 000 000,00.
11me—Parce que le montant de polices en vigueur, dans ses livres, est de plus de \$35,914,417,00.
12me—Parce que, sous tout rapport, la Compagnie d'Assurance "Union Mutual Life Insurance Company" de Portland, Maine, sur la Vie offre à ceux qui veulent assurer leur vie plus d'avantages que n'importe quelle autre.

LETTRE DE REMERCIEMENTS

M. WALTER I. JOSEPH, Gérant "Union Mutual Life Ins. Co.," Montréal. Je me fais un devoir de vous remercier ainsi que la compagnie d'Assurance dite "Union Mutual Life Insurance Company" de Portland, Maine, pour la promptitude et la libéralité avec lesquelles vous avez réglé la réclamation de la succession Deslèts au vertu de la police que feu M. J. O. Deslèts avait prise dans votre compagnie.

St-Félix de Valois Propriétés à vendre

Les citoyens de St-Félix de Valois, et des paroisses environnantes, apprendront sans doute avec plaisir que M. Arthur Riberty, autrefois marchand à Ste-Mélanie, a ouvert une épicerie de première classe à St-Félix de Valois, près de l'Hôtel Geoffroy, où M. Riberty aura constamment en vente toute sorte d'épicerie de premier choix et qui seront vendues à très bon marché pour argent comptant.

A VENDRE

Une propriété, située à St-Jean de Matha, à six arpents de l'église, bâtie de maison et autres dépendances, ainsi qu'une autre propriété de 189 arpents en superficie, bâtie d'une maison, et située à 4 milles de l'église de St-Jean de Matha, sont offertes en vente à très bon marché et à des conditions bien avantageuses.

COLONNE DU "Bon Marché"

Les temps sont bien durs, L'argent est bien rare.

Nous avons donc préparé nos prix à l'avantage.

Vous n'aurez qu'à rendre visite au "BON MARCHÉ" pour vous convaincre que tout en vous vendant de la belle et bonne marchandises.

NOUS MÉNAGEONS VOTRE BOURSE

Nous prenons la laine en échange.

Nous payons le plus haut prix pour la toile du pays.

Boas ! Boas !

Nous sommes seuls agents pour la vente de ces magnifiques Boas en plumes. C'est quelque chose de TRES CHIC, le prix en est très modique et leur usage indispensable.

Nous avons un choix de Pelletteries des plus grands et des plus beaux.

Manteaux faits.

Nous donnons toujours des pré-sents. Feuilles de modes gratis.

GUIBAULT & GRAVEL, BLOC LACHAPPELLE, JOLIETTE.



MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER

Serge, Beaver, Moscou, étoffe en tout genre pour manteaux et pardessus, Golf, Cloth, pour manteaux et collerettes, Flanelle jersey pour manteaux d'enfants, manteaux faits importés, dans différents patrons et couleurs.

PELLETERIES ! PELLETERIES !

Casque, Manchon, Collet, Boas en vison, UN GRAND ASSORTIMENT.

Peaux de moutons Perse, grise et noire, peaux de Neutria pour garniture de manteaux, robes de voiture en peaux de chèvre, grise et noire, Rugs de voitures en laine de couleur.

P. S.—Nous avons reçu cette semaine la nouvelle forme de chapeaux de feutre pour homme, qui sera de mode le printemps prochain.

Toutes ces marchandises à un seul et bas prix. J. A. LAROCHELLE.

Feuilleton de L'ETOILE DU NORD No 119

LA MALEDICTION d'un PERE

QUATRIEME PARTIE

Les Mystères du Seuillon

XXV

L'ENTERREMENT

—Assurément; mais il s'est dit qu'en l'absence de preuves matérielles je n'oserais pas l'accuser, et que, quand même, il échapperait facilement à l'action de la justice. Oh! c'est un homme qui raisonne et qui calcule juste! Il est évident qu'il ignore encore ce qui s'est passé dans la chambre de Blanche, soit qu'il n'ait pas vu son fils ou que celui-ci ait jugé à propos de ne lui rien dire.

—C'est égal, mon cher Jean Renaud, je suis curieux de voir jusqu'où ira l'audace sans nom de ce misérable.

—En vérité, c'est un habile comédien; on croirait volontiers qu'il est désolé et que ses yeux versent de vraies larmes.

Le cortège se mit en marche. Joseph Parisel était en tête, derrière le mort. Proche parent de Jacques Mellier, il n'oubliait pas qu'il lui appartenait de conduire le deuil.

—Tiens, disaient aux autres ceux qui avaient le triste avantage de connaître Parisel, voilà le cousin de M. Mellier, le père du beau François; il habite dans les Vosges à plus de trente lieues d'ici; on l'a prévenu; il n'a pas perdu de temps pour arriver.

—Il paraît bien affligé.

—Heu! heu! si, comme je l'ai entendu dire, Jacques Mellier n'a pas fait de testament, le vieux Parisel doit rire en dedans, car il est héritier. Une belle journée pour lui!

—Moi, je ne puis croire que Jacques Mellier, qui se sentait partir depuis longtemps, n'ait pas pris certaines dispositions afin d'assurer le sort de Mlle Blanche. L'enfant de Geneviève Renaud est comme la fille de M. Mellier... Voyez vous des héritiers la chassant du Seuillon!

—Vous comptez sans Rouvenat, —Quoi! Rouvenat? Il est le parrain de Blanche, il était l'ami du vieux fermier; mais, maintenant que Mellier n'est plus, il redevient un simple domestique.

—Ah! ça, depuis le temps qu'il travaille, est-ce que vous croyez que Rouvenat n'a pas amassé de quoi vivre bien à son aise?

—Certainement, Rouvenat a gagné gros; mais je sais qu'il n'a jamais compté avec le maître. Si, aujourd'hui pour demain, il était forcé de quitter la ferme avec sa famille, ils seraient obligés de demander asile aux amis de Frémicourt et de Cyvry.

—Par exemple, si une chose pareille arrivait, tout le canton serait en révolution, mais ça n'est pas possible.

—On ne sait pas!

Voilà, avec bien d'autres choses encore, ce qu'on disait tout bas derrière le cercueil de Jacques Mellier. La cérémonie se fit à l'église au milieu d'un profond silence et d'un grand recueillement.

Quand on sortit du cimetière, après les aspersion d'eau bénite sur la fosse, Rouvenat chercha des yeux Joseph Parisel. Il avait disparu.

—Il est parti, lui dit Jean Renaud.

—Oui, mais nous le reverrons bientôt.

—Il n'osera pas.

—Parisel ose tout.

Rouvenat appela son premier garçon.

—Jean, lui dit-il, il faut penser à tout; le temps me semble lourd; s'il y avait de l'orage ce soir, il faudrait vite charrier, nous ne devons pas être pris au dépourvu; tu va dire à Mathias, à Brunet et à Simonin que je les prie de venir passer le reste de la journée à la ferme. Simonin amènera sa femme et sa fille.

Le garçon de ferme s'acquitta promptement de sa commission. Les ouvriers répondirent:

—Le temps de prendre notre vêtement de travail, de faire le chemin et nous serons tous au Seuillon.

Rouvenat et Jean Renaud rentrèrent ensemble à la ferme. Ils s'empêchèrent de rejoindre Lucile et Blanche qui étaient restées enfermées dans la chambre de Rouvenat.

Vingt minutes plus tard, Joseph Parisel arriva à la ferme, Séraphine se trouvait seule dans la grande salle. Il était pâle, mais il avait le front haut, le regard étincelant.

Il dit à la servante:

—Je vais m'installer dans la chambre de Jacques Mellier, où j'écrirai à ses autres parents que notre pauvre cousin Jacques est mort.

Séraphine se plaça devant lui pour lui interdire l'entrée de l'escalier.

—Hein! qu'est-ce à dire? fit Parisel en toisant la servante des pieds à la tête.

—Monsieur Parisel, on n'a pas le droit de monter ainsi dans la chambre du maître.

—Jacques Mellier n'est plus. Allons, laissez-moi passer. Ici, maintenant, j'ai le droit de parler en maître.

—Je ne sais pas quel droit vous avez, répliqua Séraphine; mais il me semble que vous pouvez bien attendre que j'aie prévenu M. Rouvenat.

—Joseph Parisel eut une crispation des lèvres.

—Vous n'avez pas d'ordre à recevoir de M. Rouvenat, dit-il d'une voix creuse.

—Je vous demande bien pardon, monsieur Parisel, mais je ne reconnais qu'à M. Rouvenat seul le droit de m'en donner.

Les sourcils de Parisel se froncèrent et une flamme jaillit de ses yeux.

—C'est bien, reprit-il en haussant les épaules, je n'ai pas de discussion à avoir avec vous; mais vous tarderez pas à comprendre que vous venez de parler sottement. Je ne m'oppose pas, d'ailleurs, à ce que vous préveniez M. Pierre Rouvenat; j'ai besoin de le voir, j'ai à lui parler.

Il repoussa la servante afin de s'ouvrir le passage. Mais elle revint sur lui en criant:

—Vous ne monterez pas, vous ne monterez pas!

A ce moment, Rouvenat, qui, ayant entendu parler haut, était sorti de sa chambre, se montra au dessus de l'escalier.

Il vit Joseph Parisel aux prises avec Séraphine.

—Je me doutais que c'était lui, murmura-t-il.

Puis élevant la voix.

—Séraphine, dit-il, laissez monter M. Parisel.

La servante s'éloigna en grommelant, Parisel grimpa l'escalier.

Rouvenat, s'attendant à cette visite, s'était préparé à recevoir le misérable. Malgré la grande agitation qui était en lui, il eut assez d'empire sur lui-même pour paraître très calme.

—C'est moi que vous voulez voir? dit-il à Parisel, vous désirez me parler; qu'avez vous à me dire?

En parlant, il avait ouvert la porte de la chambre de Jacques Mellier. Ils y entrèrent.

—Vous n'ignorez pas, répondit Parisel, que je suis un des héritiers, le principal héritier, de mon cousin Mellier?... que Dieu veuille avoir son âme!... Moi seul ai pu être prévenu à temps de la mort de votre cher parent; il faut que j'avertisse immédiatement les autres parents. Nous sommes trois têtes, en tout onze héritiers; mais, moi seul, je suis une tête.

—Monsieur Parisel, répliqua Rouvenat d'une voix qui trembla malgré lui, je ne vois pas qu'il soit bien utile, quant à présent du moins de déranger vos parents, qui demeurent tous très loin d'ici.

—Il le faut pourtant.

—Je vous répète que je n'en vois pas la nécessité. Si, cependant, c'est votre volonté, vous êtes libre d'agir comme vous l'entendez; je n'ai pas à m'immiscer dans vos affaires.

—En attendant l'arrivée des parents, reprit Parisel, mon intention est de faire poser les scellés.

—Je ne crois pas que vous ayez ce droit, monsieur Parisel.

—Mon titre d'héritier me le donne, monsieur Rouvenat.

—Monsieur Parisel, une question: Etes-vous bien sûr d'être héritier de Jacques Mellier?

Parisel parut visiblement troublé, mais il reprit vite son assurance.

—La dernière fois que j'ai vu le cousin Mellier, dit-il, —il n'y a pas longtemps...

—L'avant-dernière nuit, murmura Rouvenat.

—Vous dites?

—Rien. Continuez, monsieur Parisel.

—Il m'a assuré qu'il n'avait pas fait de testament, qu'il n'en ferait point.

—En effet, monsieur Parisel, Jacques Mellier n'a pas fait de testament, bien que ces jours derniers il en ait eu l'intention bien arrêtée. La mort l'a surpris.

L'héritier ne put retenir un cri de joie.

—Je puis vous dire aussi, monsieur Parisel, si cela peut vous être agréable, continua Rouvenat, que je

me suis toujours opposé à ce que Jacques Mellier fit un testament en faveur de Blanche Renaud, ma filleule.

—Hein! vous avez fait cela, vous! s'écria Parisel abasourdi.

—Mon Dieu, oui, monsieur Parisel, j'ai fait cela.

—Ah! monsieur Rouvenat, vous êtes un honnête homme, oui, un bien honnête homme!

Et il eut l'audace de tendre la main à Rouvenat, qui n'y fit pas attention et garda les siennes derrière son dos.

—Voyez-vous, monsieur Parisel, reprit le parrain de Blanche, j'ai toujours été convaincu que Jacques Mellier, dont j'étais l'ami, le confident, le bras, et, je peux même dire aussi, un peu la volonté, n'avait pas besoin de faire son testament.

—Monsieur Rouvenat, s'écria Parisel que la joie rendait expansif, mon intention est de conserver le domaine du Seuillon, vous y ferez vos jours.

—Je l'espère bien.

—Quant à Mlle Blanche...

—Ah! oui, Blanche!

—François l'aime véritablement comme un fou, elle réfléchirait, elle reviendra sur ses préventions d'autrefois et... nous les marierons.

Rouvenat avait un sourire ironique sur les lèvres.

[A suivre.]

GUÉRI

"Il y a sept ou huit mois je fus atteint d'une toux, et sur-le-champ commençai à prendre une médecine largement annoncée comme un expectorant, et continuai à en faire usage, jusqu'à ce que j'en eusse pris environ six flacons. Au lieu de me donner du soulagement, cela alla de mal en pis. J'essayai de plusieurs autres remèdes, mais de tous en vain, et je ne pense pas avoir eu trois nuits entières de repos pendant ma maladie. Je finis par croire que la

Consommation

avait pris possession de ma personne, et mes espérances de rétablissement étaient envolées. Je n'avais que la peau et les os, mais un de mes amis, qui avait été absent quelque temps, vint me voir. Il me recommanda d'essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer et eut la bonté de m'en envoyer un flacon; je le pris, mais avec peu d'espoir de rétablissement. Je suis reconnaissant, cependant, de dire qu'il m'a guéri, et aujourd'hui je jouis de la meilleure des santés." — J. Wilmot Payne, Monroe, Va., Liberia.

Le Pectoral-Cerise d'AYER

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Prompt à agir, sûr de guérir.

La Vitalité rendue aux Hommes



La force sexuelle affaiblie chez les vieillards ou les jeunes gens peut être guérie par moi promptement et permanentement et ramenée à un état vigoureux et hygiénique. Ceux qui souffrent de

VARICOCELES, DEBILITÉ NERVEUSE, PERTES DE SOMMEIL, et autres maladies affaiblissantes devraient s'écrire pour avis. J'ai étudié avec soin depuis des années cette question de la faiblesse virile; le fait est que j'en ai souffert moi-même. Trop gêné pour demander l'avis des vieillards ou des médecins d'expérience j'ai étudié le sujet à la perfection. J'ai découvert un remède simple, mais très puissant, qui n'a complètement guéri, qui m'a rendu de faible et débile que j'étais un homme fort et capable. Je veux que tous jeunes et vieux connaissent ce fait. Je prends un intérêt personnel dans des cas semblables et personnes ne devrait hésiter à m'écrire, car toutes les communications sont absolument confidentielles. Ne retardez point mais écrivez moi au long de suite. Vous bénirez sans cesse le jour où vous aurez agi ainsi. Adressez avec timbres

THOMAS SLATER, Box 1462, Kalamazoo, Mich. (Expéditeur du fameux Celery Kalamazoo.) 21 Nov. 1 an.

VIN STE-EMELIE! TONIQUE FORTIFIANT STIMULANT.

J.S. AYBRAM, JOLIETTE, P. Q.

Ce vin produit une grande quantité de sang, étant de pur raisin; il est le sauveur des personnes faibles de sang et de constitution malade.

—En vente chez

MM. R. Stafford, S. P. Champoux, G. Champoux, G. Lafortuna, Camille Barretto, Joseph Roy, Joliette.

Commis demandé.

Un jeune homme désirant apprendre le commerce de ferronnerie, trouvera de l'emploi en s'adressant à M. L. O. Brissette, marchand de fer de St Félix de Valois.

2f. St Félix de Valois, 5 déc. 1895.

Abonnez-vous à L'ETOILE DU NORD, 5 Cts par année seulement.

PIANOS ET ORGUES

DE PREMIERE QUALITE

SUR TOUS RAPPORTS,

A PRIX REDUITS ET CONDITIONS FACILES

A VENDRE PAR

M. J. C. ROBITAILLE, JOLIETTE.

MACHINES A COUDRE

De toutes sortes, de tous les prix et à très bonnes conditions, chez

M. J. C. ROBITAILLE.

Réparations de Pianos, Orgues et Machines à Coudre, exécutées avec soin et promptitude. Le tout garanti.

VIN NUTRITIF DE JACKSON

A L'HUILE DE FOIE DE MORUE

Pour les maladies qui épuisent le système, la débilité générale, la digestion difficile, le rhume, le catarrhe, les affections des bronches, et la perte des forces musculaires. Il est très nutritif pour les adultes et les enfants.

Après avoir pris quelques bouteilles de ce Vin, on constate un commencement très marqué d'embonpoint.

Ce Vin représente une quantité égale d'Huile de Foie de Morue.

DOSE — Adultes, une cuillerée à dessert. Enfants, une cuillerée à thé. — Après les repas.

En vente à Joliette, chez S. P. Champoux. 7 nov. 3m

VOUS QUI ÊTES CHAUVES

Vous dont les cheveux, autrefois NOIRS ou BLONDS, sont devenus prématurément gris, lisez attentivement les témoignages importants qui suivent.

TÉMOIGNAGE DE O. N. FRÉCHETTE, ECR., L. ROBITAILLE, Ecr., Pharmacien, CHER MONSIEUR.

Permettez-moi de vous offrir mes félicitations au sujet de votre excellente préparation, le RESTAURATEUR DE ROBSON, dont j'ai eu occasion d'apprécier les effets tout à fait merveilleux. Sur la recommandation d'une personne qui s'en servait, je me procurai une bouteille de ce Restaurateur, pour voir s'il aurait pour effet d'arrêter la chute de mes cheveux qui tombaient rapidement. J'en avais à peine fait cinq à six applications que mes cheveux cessèrent de tomber. Je recommanderai certainement à tous les RESTAURATEUR DE ROBSON à toutes personnes souffrant du même inconvénient.

Bien à vous, O. N. FRÉCHETTE, Représentant la Maison Ira Gould & Fils, Montréal, 21 Novembre 1890.

TÉMOIGNAGE DE M. LE NOTAIRE U. LIPPÉ, ST JEAN-DE-MATHA, Représentant du Comité de Joliette au Parlement Fédéral.

On fait usage depuis plusieurs années dans ma famille du RESTAURATEUR DE ROBSON pour la chevelure, et l'on se trouve très bien sous tous rapports de son emploi. Non-seulement ce Restaurateur rend aux cheveux gris leur couleur naturelle, mais il en prévient la chute et favorise leur croissance. Suivant moi le RESTAURATEUR DE ROBSON est la préparation par excellence pour les cheveux.

U. LIPPÉ N.P. St Jean-de-Matha, 15 Janvier 1886.

LE RESTAURATEUR DE ROBSON EST EN VENTE PARTOUT A 50 cts la bouteille.

TÉMOIGNAGE DE CHARLES TELLIER, ECR., MARCHAND, ST FELIX DE VALOIS

Je fais usage, depuis plusieurs années, du RESTAURATEUR DE ROBSON. Cette excellente préparation m'a donné la plus entière satisfaction pour les raisons suivantes:

1o Grâce à son usage, les cheveux recouvrent leur couleur primitive. Ainsi, mes cheveux, blanchis depuis plus de trente ans, sont revenus blonds comme dans le temps de ma première jeunesse.

2o Mes cheveux tombaient depuis longtemps lorsque je commençai l'usage du RESTAURATEUR DE ROBSON. Je n'avais pas encore employé la moitié d'une bouteille qu'ils cessèrent de tomber. Aujourd'hui mes cheveux tiennent mieux que jamais.

3o Ma femme, qui souffrait du même inconvénient (chute de cheveux), a employé le Restaurateur avec un succès tout aussi satisfaisant.

Mon fils, âgé de vingt-quatre ans, après une maladie de plusieurs mois, voit tomber ses cheveux de manière à lui faire croire qu'il allait devenir tout à fait chauve, quand, sur ma recommandation, il se met à faire usage du RESTAURATEUR DE ROBSON, dont l'emploi non-seulement arrête de suite la chute de ses cheveux, mais les fait pousser de nouveau et très vigoureux.

4o En outre de ces qualités ci-dessus mentionnées, le RESTAURATEUR DE ROBSON nettoie la tête d'une manière vraiment admirable. Les peaux sèches disparaissent sans retard.

CHARLES TELLIER. St Félix de Valois, 19 Mars 1888.

Bière et Porter de JOHN LABATTS DE LONDON, Ont.



Le breuvage le plus salubre pour l'usage général et sans supérieur comme tonique nutritif. Recommandé par les condais seurs et les médecins dans toutes les parties du Canada. Voyez les témoignages écrits de chimistes éminents.



PRIX SPECIAUX POUR LES EPICIERIS ET HOTELIERS.

Tous les ordres sont livrés à domicile dans toute la ville.

TÉLÉPHONEZ AU No 41

S. P. CHAMPOUX,

MARCHAND EPICIER

Seul Agent pour le District de Joliette, P. Q.

PLACE DU MARCHÉ, - JOLIETTE.

28 nov. 1890

Un bienfaiteur de la femme

Lorsqu'une femme souffre jour et nuit; lorsque la vie lui est devenue insupportable et qu'elle demande la mort comme un ange de miséricorde, quel autre nom que celui de Bi-faiteur pouvons-nous donner à celui qui lui procure un remède qui la guérit et lui fait de nouveau aimer la vie! C'est pourtant ce que fait tous les jours le merveilleux remède "Le Régulateur de la Santé de la Femme" et les "Female Plasters" du Dr Larivière. C'est le seul remède qui guérit le "Bau Mal" et toutes les maladies de la matrice; c'est le seul remède préparé par un médecin d'expérience et c'est le seul remède employé dans les hôpitaux et les communautés religieuses.

M. J. E. Livernois, pharmacien en gros, de Québec, nous écrit: "Sept. 20, 1895. Nous avons expédié une douzaine de Régulateur aujourd'hui à un médecin et les communautés semblent tenir votre remède en haute estime".

Si vous ne trouvez pas le Régulateur de la Santé de la femme et les "Female Plasters" dans votre localité, écrivez au propriétaire, Dr J. Larivière, Manville, R. I. 26f.941a

HOTEL DU PACIFIQUE

Pete Lafrance, Prop. RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE.

Comme par le passé et tout en remerciant ses amis de la campagne, et le public voyageur, M. Lafrance les invite de nouveau à lui rendre une visite et ils y trouveront tout le confort désirable. Repas, boissons, voitures de louage et omnibus à l'arrivée de chaque train. 30 mai 94.6m.

PITUITE

Vous qui souffrez, depuis des années peut-être de cette affection désagréable qui vous rend la vie si pénible, vous croyez probablement que votre maladie est incurable. Vous n'avez peut-être essayé bien des remèdes, en vain, vous n'avez obtenu que des soulagements éphémères. Rassurez-vous. Prenez une victime de cette maladie si souffrante.

M. L. ROBITAILLE, Pharmacien, "Je crois de mon devoir de vous faire part du bien que j'ai ressenti par l'usage des PILULES ANTIRHEUMATIQUES du Dr NEY. J'étais fort souffrant depuis 3 ans. J'étais sujet au mal de cœur, à la PITUITÉ, je ne cessais aucun goût pour la nourriture, mes oses allaient s'affaiblissant... Je m'adressai à plusieurs médecins dont l'un de réputation notable et de plus de 80 ans de pratique. Je pris leurs médicaments pendant plusieurs mois, mais sans effets marqués. Je ne pus parvenir à me faire purger suffisamment et la PITUITÉ continuait de me faire souffrir. Sur votre avis, j'essayai les PILULES du Dr NEY. L'effet fut immédiat. La PITUITÉ disparut comme par enchantement et je redevins un homme nouveau. Merci mille fois pour m'avoir fait connaître un médicament aussi précieux." CUTLIBERT JOHNVILLE St-Thomas, 20 juin 1891.

Les Filles du Dr Ney sont en vente partout à 25 cts la Boite.

SEUL PROPRIÉTAIRE L. ROBITAILLE, Chimiste JOLIETTE, P. Q.

L. Z. MAGNAN, MANUFACTURIER DE

Biscuits et sucreries

DE TOUTES SORTES EN GROS SEULEMENT JOLIETTE, P. Q.

M. L. Z. Magnan tiendra toujours un assortiment complet de biscuits et de bonbons de toutes sortes, et il sera en état de donner satisfaction à sa clientèle, tant par la modicité de ses prix que par la qualité de sa marchandise.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe quelle quantité de tabac manufacturé de la MANUFACTURE DE JOLIETTE

ainsi que du tabac en feuille.

M. Magnan aura toujours en main, le célèbre Vinaigre de Drouin, Frères & Cie, Québec, qui est reconnu comme le plus pur et le meilleur offert sur le marché canadien. Les meilleurs certificats peuvent être donnés, car l'analyse en a été faite et démontre sa haute qualité.

Essayez-le. 1er Jan. 95 1a

ETABLIE EN 1846

La Fonderie de Joliette, JOLIETTE, P. Q.

DU NOUVEAU POUR 1895

Cette manufacture offre en vente un grand nombre de

Moulins à Battre pour deux chevaux.

Moulins qui vanne à un cheval.

Hache Paille No 12 à la main ou avec deux chevaux.

Hache Paille No 9 à la main ou avec un cheval.

Hache Legumes.

Charrues en acier et en fonte.

9 mai 1a.